



**Ecole Saint Joseph**  
**Saint André Treize Voies**  
85260 MONTREVERD  
☎ 02 51 42 45 59  
✉ E-MAIL : [ecole.satv@gmail.com](mailto:ecole.satv@gmail.com)

# PROTOCOLE DE REOUVERTURE DE L'ECOLE 12 MAI 2020

**A l'attention des familles**

Date de création : 04/05/2020





# CONTEXTE

Ce protocole vise à préciser les modalités de réouverture de l'école après le confinement dans le respect de la doctrine sanitaire. Il est destiné à l'ensemble des familles, des élèves et du personnel de l'établissement.

Le retour à l'école des enfants dans cette phase de déconfinement va obliger chacun à **bouleverser ses habitudes**.

Face aux incertitudes et craintes éventuelles, chacun d'entre nous aura à s'impliquer et faire preuve de discernement, d'attention, de respect et bienveillance pour que tous les enfants vivent cette situation de la meilleure manière.



# PRINCIPES GÉNÉRAUX

Ce protocole est établi pour la période **du 12 mai au 29 mai** et reste susceptible d'évoluer par la suite en fonction des annonces ministérielles. Pour cette première phase, le retour à l'école se fait sur **la base du volontariat** des familles, la continuité pédagogique sera assurée pour les enfants présents à la maison.

Ce protocole présente les mesures mises en place dans les différentes thématiques que sont l'organisation générale, l'accueil des élèves, l'aménagement des salles de classes, la gestion de la circulation des élèves, le nettoyage/désinfection des locaux, les conduites à tenir lors de l'apparition des symptômes.

La partie sanitaire de ce protocole repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays.

Elle repose sur cinq principes généraux :

- ✓ **Le maintien de la distanciation physique**
- ✓ **L'application des gestes barrières**
- ✓ **La limitation du brassage des élèves**
- ✓ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ✓ **L'information, la communication et la formation.**



# RÔLE DES PARENTS

- Les parents devront veiller à lire ce protocole avec les enfants et à leur enseigner les gestes barrières.
- Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 **chez l'élève ou dans la famille de l'élève**. Les parents doivent alors prendre rendez-vous avec le médecin traitant immédiatement.
- Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, il est demandé aux parents de **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école et de ne pas le scolariser si celle-ci est égale ou supérieure à 37,8°C**

Liste des symptômes  
évocateurs

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre (37.8°C)...



# ORGANISATION GÉNÉRALE

- Accueil de **15 élèves maximum** par classe (si la superficie de la salle le permet), limité à **10 élèves maximum pour les maternelles et CP. Nous ne pourrons pas accueillir les TPS.**
- La présence à l'école des enfants se fait sur la base du **volontariat des familles.**
- Les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise seront accueillis prioritairement et toute la semaine. Chaque classe sera découpée en **2 groupes** : A et B

• Organisation :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Groupe A	Groupe A	Groupe B	Groupe B

- Les groupes sont construits en fonction du respect des fratries et du cours suivi par les élèves, dans la mesure du possible. Ils sont établis pour la période du 12 au 29 mai.



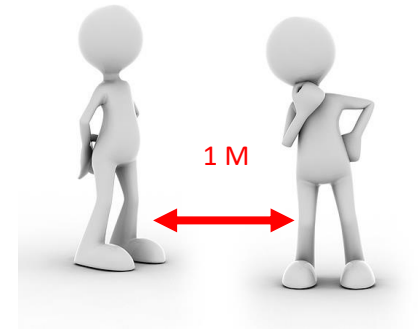
# ORGANISATION GÉNÉRALE

- Un affichage des consignes sanitaires sera mis en place dans les locaux.
- Tous les adultes porteront en permanence leur **masque ou une visière** (y compris sur la cour).
- **Aucune personne autre que l'équipe éducative et les élèves ne peut rentrer dans l'école**, sauf sous autorisation du directeur. Les parents resteront donc à l'extérieur de l'enceinte de l'école.
- Conformément à l'annonce du Premier Ministre du 28 avril, **le port du masque est déconseillé pour les enfants**, sauf si les symptômes de maladies apparaissent en cours de journée, le temps que les parents viennent rechercher leur enfant.



# RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

- Respect d'une **distance minimale d'un mètre entre les personnes**
- **Lavage approfondi et fréquent des mains** à l'eau et au savon liquide :
  - à chaque entrée et sortie de classe (matin, midi, récréation, soir),
  - à tout moment en cas de :
    - Eternuement,
    - Mouchage de nez
    - Passage aux toilettes
    - Après contact impromptu avec d'autres personnes
    - Après avoir manipulé des objets possiblement contaminés
    - Changement de masques pour les adultes
- **Séchage à l'air libre ou avec une serviette personnelle fournie par la famille**
- **Éviter de se toucher le visage**, avec ou sans gants, et sans nettoyage préalable des mains.





# PORT DU MASQUE – UTILISATION DE GEL HYDROALCOOLIQUE

- **Tout le personnel adulte** présent dans l'école **devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants. Il pourra être remplacé ou complété par le port d'une visière de protection si la distanciation physique le permet et est garantie.
- Pour les élèves **du CP au CM2**, le **port du masque n'est pas recommandé**, mais les élèves peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Ils ne seront pas fournis par l'établissement et l'apprentissage lié à leur manipulation relève de la responsabilité des parents au préalable.
- Pour les **élèves de maternelle**, il **n'est pas autorisé**.
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition du personnel de l'école pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse (yeux, bouche), **aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école**.





# LE LAVAGE DES MAINS

***N'hésitez pas à répéter ces gestes avec vos enfants à la maison.***





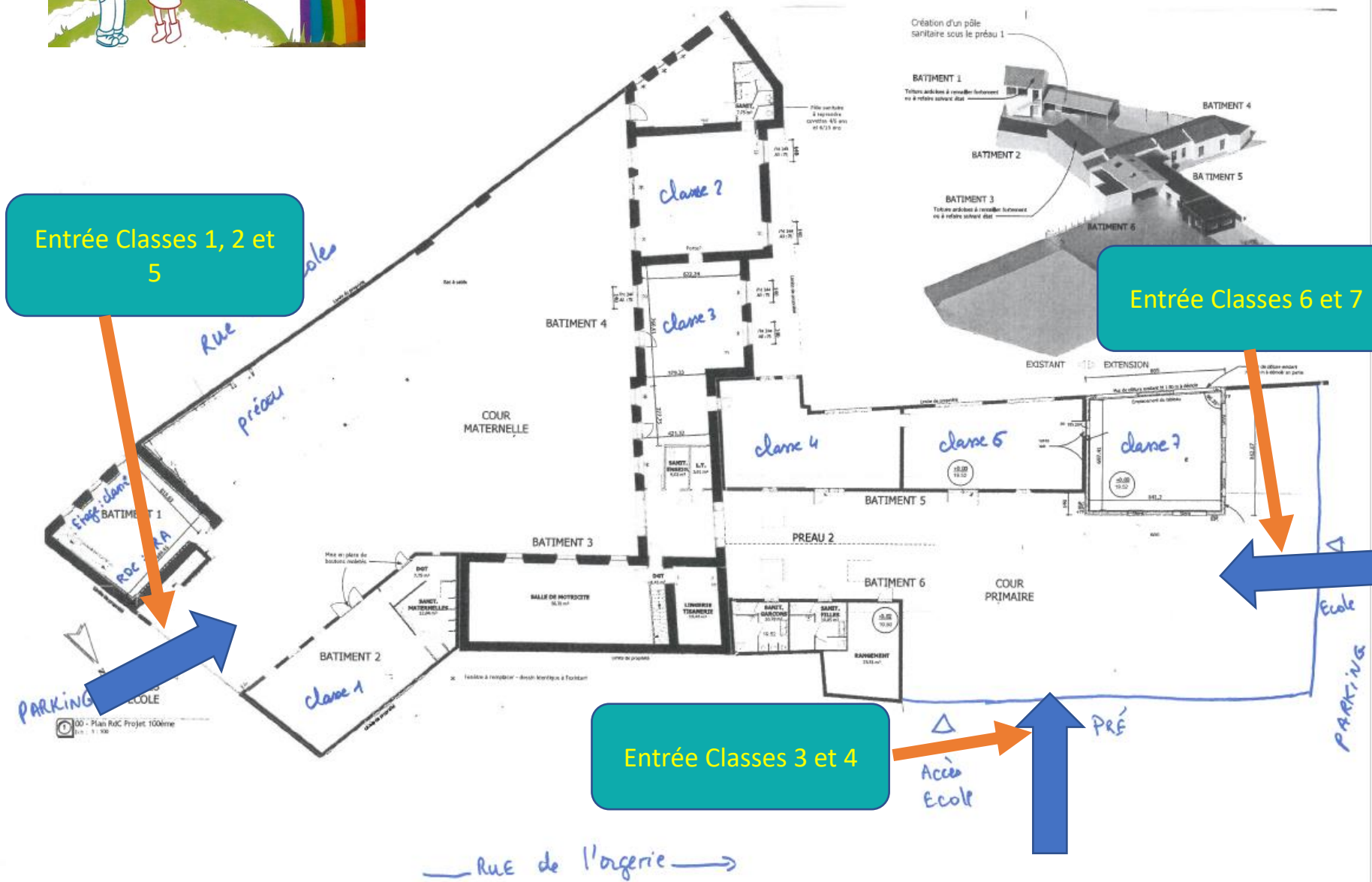
# ENTRÉES DE L'ÉCOLE

Entrée Classes 1, 2 et 5

Entrée Classes 6 et 7

Entrée Classes 3 et 4

- **Cycle 2 et 3** : Les élèves rejoignent seuls leur classe directement
- **Maternelles** : Les élèves sont récupérés individuellement par un adulte de l'école au portail et dirigés vers leur classe.
  - *Les manteaux des maternelles seront mis dans les cartables (prévoir un sac suffisamment grand)*



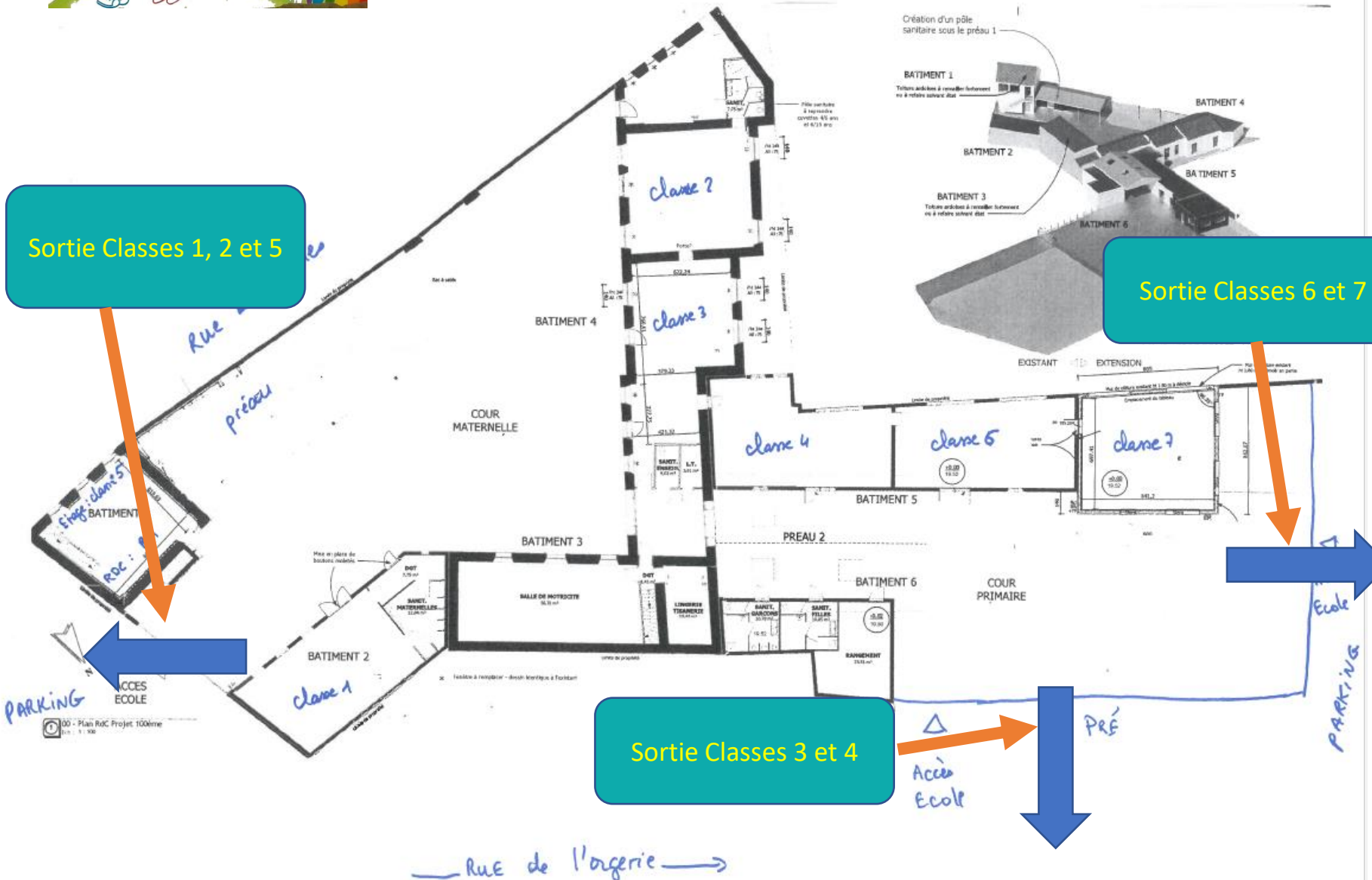


# SORTIES DE L'ÉCOLE

Sorties différentes pour éviter les rassemblements :

- Sortiront en premier les élèves rentrant seuls
- Portail de la cour maternelle : Les élèves des classes 1, 2 et 5
- Grand Portail rue de l'Orgerie: les élèves des classes 3 et 4
- Petit Portail cour Restomino : les élèves des classes 6, 7 et prenant les transports scolaires

*Les enfants seront envoyés lorsque l'enseignant verra le parent.  
Merci pour votre patience.*



Sortie Classes 1, 2 et 5

Sortie Classes 6 et 7

Sortie Classes 3 et 4

© 00 - Plan RUC Projet 100ème



# AMÉNAGEMENT DES CLASSES

- Rappels réguliers des **gestes barrières**
- Les élèves doivent être **séparés d'1 mètre en permanence**. Aucun travail de groupe, même par 2.
- Le **nettoyage des mains** doit être autorisé en permanence
- Utilisation de **gourdes ou petites bouteilles personnelles** (fournies par les parents, dans le cartable)
- Le matériel collectif utilisé dans chaque classe sera rangé. Nous demandons aux élèves qui reviennent à l'école de **venir avec leur propre matériel**. Votre enfant aura besoin d'une trousse personnelle où il y aura tout le matériel nécessaire (crayon de bois, stylo bille, velleda, crayons de couleurs, crayons feutres)  
Chaque enseignant vous donnera la liste du matériel à prévoir.
- Chaque enfant apporte une boîte de mouchoirs en papier.
- **Pas de rassemblement** sur le tapis
- A disposition des adultes en permanence dans chaque classe : **un flacon de désinfectant et un chiffon**
- Pas de sport sauf activités qui respectent la distanciation d'un mètre et sans utilisation d'objets communs aux enfants (exemple : un ballon)
- Pas d'activités dans un autre lieu que la classe ou la cour
- **Pas de sous-main** sur les bureaux d'élèves
- Les **déplacements** seront limités



# RÉCRÉATIONS

- Durant les récréations, *dans la mesure du possible*, nous veillerons :
  - à **faire respecter les distances** de sécurité dans les jeux extérieurs,
  - à **interdire les jeux de contact**, de ballon et tous ceux qui impliquent de se passer des objets,
  - à utiliser les **vélos** tour à tour si désinfection possible.
- Faire des récréationss en mettant des **zones par classe**
- Possibilité de faire des récrés **plus courtes mais plus souvent**
- **Pas plus d'enfants que de toilettes dans un sanitaire**. Dans les sanitaires garçons, 1 urinoir sur 2 sera mis hors service pour respecter la distance de 1m



# NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

- Un **nettoyage approfondi** est réalisé avant la reprise du 12 mai.
- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres.
- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe, parties communes, sanitaires) sera réalisé **tous les jours** avec les produits répondant aux normes recommandées par les autorités.



# CONDUITE À TENIR LORS DE L'APPARITION DES SYMPTÔMES

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement immédiat de l'élève avec masque puis retour au domicile** de l'enfant.
- En cas de symptômes, le **processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts** sera mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- Les enfants concernés ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.
- **Si un membre de la famille d'un élève présente des symptômes**, l'ensemble de la famille, y compris les enfants, doit être confiné le temps de la réalisation des tests et l'annonce des résultats.



# RESTAURATION / PÉRISCOLAIRE TRANSPORT SCOLAIRE

- Les services de restauration, de transport et d'accueil périscolaire **seront maintenus**.
- L'association Familles Rurales met tout en œuvre pour organiser les modalités d'accueil des élèves.
- Toutes **les informations seront transmises** aux familles par l'intermédiaire de l'école dès qu'elles nous parviendront.





# ACCEPTATION DU PROTOCOLE

Ce protocole vise à assurer les meilleures conditions possibles pour la reprise des élèves. Il repose avant tout sur la **co-responsabilité de tous les acteurs**.

Le risque zéro n'existe pas cependant, comme dans l'ensemble des activités de la société civile.

Mettre son enfant à l'école à partir du 12 mai vaut acceptation et respect de ce protocole sans réserve.